ÉPARGNER EN VUE DE L'ACHAT D'UNE MAISON, DES ÉTUDES DES ENFANTS, DES IMPRÉVUS ET, COMMENT SAVOIR SI L'ON ÉPARGNE SUFFISAMMENT? NOUS AVONS POSÉ HUIT QUESTIONS À UN SPÉCIALISTE. Par Mireille Lévesque



À QUEL ÂGE DEVRAIT-ON COMMENCER À ÉCONOMISER?

Dès qu'on a des revenus, on devrait penser à investir au moins dans un fonds de réserve, comme un CELI. Ce dernier permettra, combiné à un REER, d'obtenir une mise de fonds intéressante pour l'achat d'une première propriété ou d'avoir des liquidités en cas d'imprévus, comme la perte d'un emploi.

Est-ce que tout le monde devrait investir dans un REER? Plus notre revenu est élevé, plus une contribution au REER est profitable. C'est lorsque le revenu personnel atteint environ 40 000 \$ que le REER devient plus intéressant que le CELI.

Qui devrait contribuer à un **CELI?** Les gens à faible revenu qui réussissent à épargner et la population plus aisée qui se sert aussi du CELI pour mettre de l'argent à l'abri de l'impôt après avoir cotisé au maximum au REER. Sinon, depuis sa création, le CELI remplace généralement le compte d'épargne traditionnel en vue d'économiser pour tout projet à court, moyen ou long terme.

Est-ce possible de se rattraper si l'on n'a pas économisé en début de carrière? Il n'est jamais trop tard pour bien faire, mais si on attend trop, on doit mettre les bouchées doubles. N'hésitez pas à consulter un professionnel. Il vous aidera à établir un plan et à le suivre.

Devrait-on augmenter les sommes à épargner au fur et à mesure que l'on vieillit? Oui, on devrait réévaluer notre plan et revoir les montants à la hausse pour, au minimum, suivre l'inflation.

Outre la retraite, en vue de quelles situations devrait-on épargner? On devrait avoir un fonds de réserve dans un CELI pouvant couvrir de trois à six mois de dépenses, afin de faire face aux imprévus sans s'endetter.

LE REEE EST-IL **INCONTOURNABLE** POUR TOUS LES PARENTS? Tout à fait, puisque tous les dépôts, jusqu'à un maximum annuel de 2500 \$ par enfant, offrent un bonus gouvernemental de 30 %! À cela s'ajoutent des bons d'études et autres montants selon notre situation familiale. On ne peut s'en passer!

Existe-t-il d'autres régimes d'épargne que le CELI, le REER et le REEE?

Il y a également le RVER, nouvellement instauré au sein des entreprises qui comptent plus de cinq employés et qui n'ont pas déjà un plan d'épargne REER ou CELI avec prélèvement à la source. Il est peu populaire parce que, justement, la contribution est volontaire. Elle nécessite donc une volonté particulière d'épargne. Le RVER peut être un bon outil pour se constituer un coussin financier, peu importe le besoin.